

Bussigny Chavannes Crissier Ecublens Prilly Renens Saint-Sulpice Villars-Ste-Croix

Plan Directeur
intercommunal
de l'Ouest lausannois
Vision 2040



Plans et listes des mesures
Programmes d'actions de compétence municipale

Introduction

Plans des mesures

Mesures phares
et d'intérêt régional

Bussigny

Chavannes-près-Renens

Crissier

Ecublens

Prilly

Renens

Saint-Sulpice

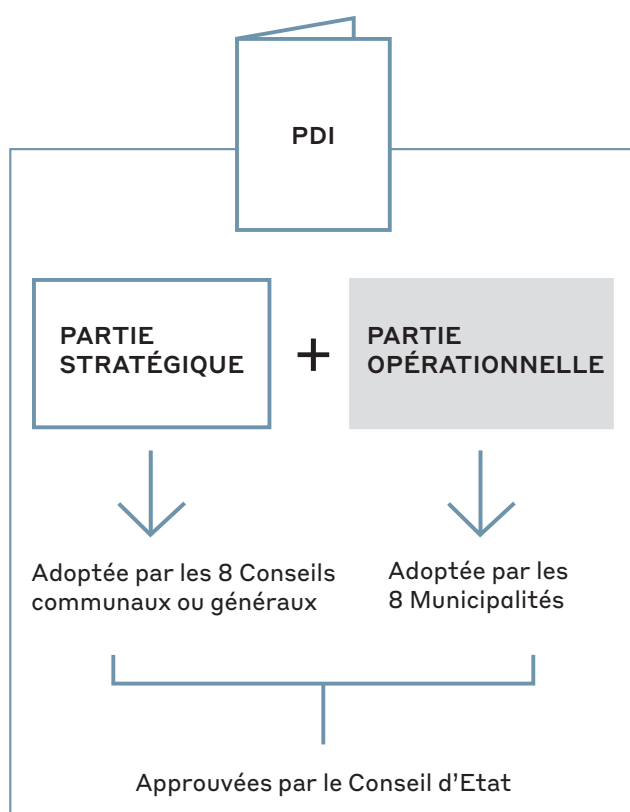
Villars-Ste-Croix

Introduction

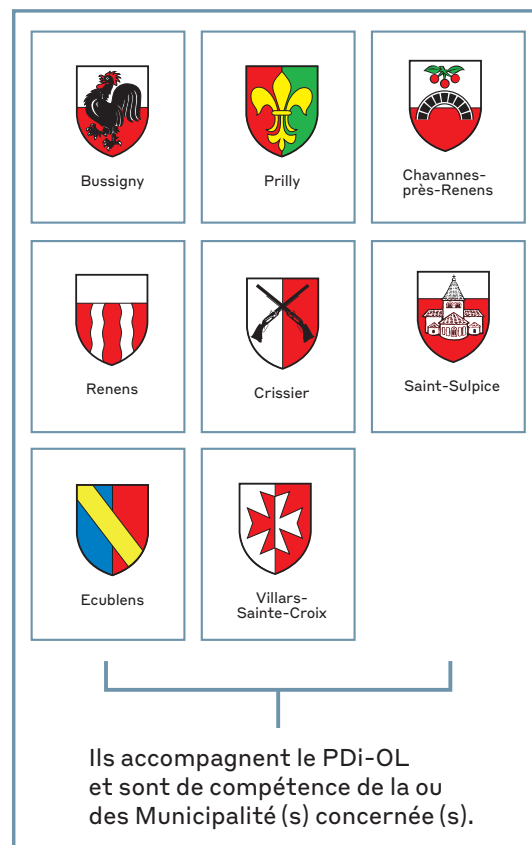
PROGRAMMES D'ACTIONS DE COMPÉTENCE MUNICIPALE

Le Plan Directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi-OL) est accompagné de Programmes d'actions de compétence municipale qui listent les principales mesures nécessaires à la concrétisation des intentions qui y sont exprimées. Ces programmes d'actions se composent de fiches et de plans de mesures.

PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL



PROGRAMMES D'ACTIONS DE COMPÉTENCE MUNICIPALE



Les Programmes d'actions permettent de renseigner les Conseils communaux et généraux ainsi que la population sur la manière dont chaque Municipalité compte mettre en œuvre le PDi-OL. Ces Programmes d'actions sont également des outils de gestion qui permettent de prioriser les actions et d'allouer les ressources communales (financières et humaines). Comme outil de travail évolutif, il est adapté et complété par la Municipalité en fonction de ses besoins et priorités.

Dans le cadre des procédures usuelles, la population, les Conseils communaux et généraux ainsi que les services de l'Etat auront à se prononcer ultérieurement sur ces mesures. La faisabilité de ces mesures, la pesée des intérêts, la conformité aux planifications supérieures et les coordinations avec les autres domaines se feront lors des études de détails.

PLANS DES MESURES SECTORIELLES

Les plans des mesures indiquent géographiquement les sites de projets. Ils rendent compte des lieux sur lesquels un projet est nécessaire et prévu pour atteindre la vision 2040. Les sites non mentionnés sur les plans de mesures signifient que la situation actuelle est satisfaisante ou que ce n'est pas un site prioritaire. Par exemple, le réseau cyclable de l'Ouest lausannois se compose de tronçons déjà aménagés et qui donnent satisfaction. Ces tronçons ne font pas l'objet de mesures des programmes d'actions et ne sont pas mentionnés sur les plans des mesures. D'autres tronçons nécessitent un réaménagement et les Municipalités concernées souhaitent s'en charger d'ici 2040. Une mesure est donc inscrite dans les programmes d'actions et sur les plans des mesures.

MESURES

Les mesures identifiées sont de 5 types.

Les mesures sectorielles : tout projet concret localisé sur le territoire (franchissement à créer, route à réaménager, secteur de développement à planifier, etc.)

Les mesures thématiques : étude ou réflexion stratégique nécessaire avant de pouvoir agir concrètement sur le territoire (étude d'opportunité, diagnostic, etc.)

Les mesures de gouvernance : organisation ou instance à mettre en place pour concrétiser les intentions du PDi-OL (groupe de concertation, plateforme d'échange d'expériences, outil de monitoring, etc)

Les mesures d'exemplarité : mesures que les Communes peuvent appliquer sur leurs propres activités et infrastructures (assainissement des bâtiments publics, etc.)

Les mesures incitatives : actions de promotion ou de soutien auprès de publics-cibles pour les encourager à prendre des mesures allant dans le sens du PDi-OL (guide de recommandation, subventions, etc.)

Si certaines mesures sont clairement définies (qui quoi quand), d'autres mesures – appelées « mesures types » – décrivent les actions possibles de la part d'une ou plusieurs Communes dans une thématique spécifique. Dans ces domaines, aucun état des lieux propre à chaque Commune n'a été effectué. Chaque Municipalité se déterminera ultérieurement sur la suite à donner à ces mesures types en fonction des actions déjà entreprises (qui varient d'une Commune à l'autre) et de ses priorités.

MODÈLE DE FICHE DE MESURE

Intitulé de la mesure

Modifié le
17.02.2021

Identifiant

Intitulé de la mesure

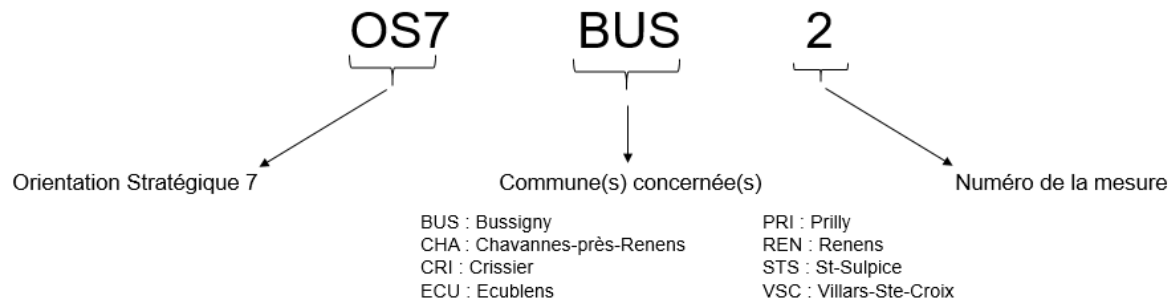
Identifiant

Sectorielle ☐
Thématique ☐
De gouvernance ☐
D'exemplarité ☐
Incitative ☐

Échelle de la mesure ☐ Régionale ☐ Intercommunale ☐ Communale ☐ Type	Communes concernées ☐ Bussigny ☐ Chavannes-près-Renens ☐ Crissier ☐ Ecublens ☐ Prilly ☐ Renens ☐ Saint Sulpice ☐ Villars-Ste-Croix	Instance responsable			
Mesure PALM	Autres instances concernées	Horizon temporel			
			2021-2026	2026-2031	2031 et plus
		Etudes			
Réalisation					
Illustration de la mesure					
Localisation de la mesure					
Contexte et enjeux de la mesure					
Description de la mesure					
Orientations stratégiques de la mesure	☐ OS 1 – Renforcer les centralités de l'Ouest lausannois et les mettre en réseau ☐ OS 2 – Répondre à la croissance démographique et économique en assurant la variété du territoire et en préservant ses qualités patrimoniales spécifiques ☐ OS 3 – Conforter le rôle de l'OL comme territoire d'accueil pour les activités créatives, innovantes et productives ☐ OS 4 – Consolider les grands éléments paysagers de l'OL et gérer l'accueil du public ☐ OS 5 – Renforcer le maillage d'espaces verts et d'espaces publics à toutes les échelles ☐ OS 6 – Allier, à la densité, les qualités environnementales et énergétiques ☐ OS 7 – Garantir l'accessibilité tout mode à l'ensemble du territoire et accélérer le report modal vers la mobilité douce et les transports publics				
Actions liées / Catalogue d'actions					
Planning	Action	Instance responsable de l'action			
Évaluation de la faisabilité de la mesure					
Mesures PDI-OL liées					
Conformité avec les planifications supérieures					
Monitoring	☐ La mesure nécessite la mise en place d'un suivi				
Références ou bons exemples					

LECTURE DE L'IDENTIFIANT

Exemple : OS7 BUS 2



OL : mesure concernant l'ensemble de l'Ouest lausannois.

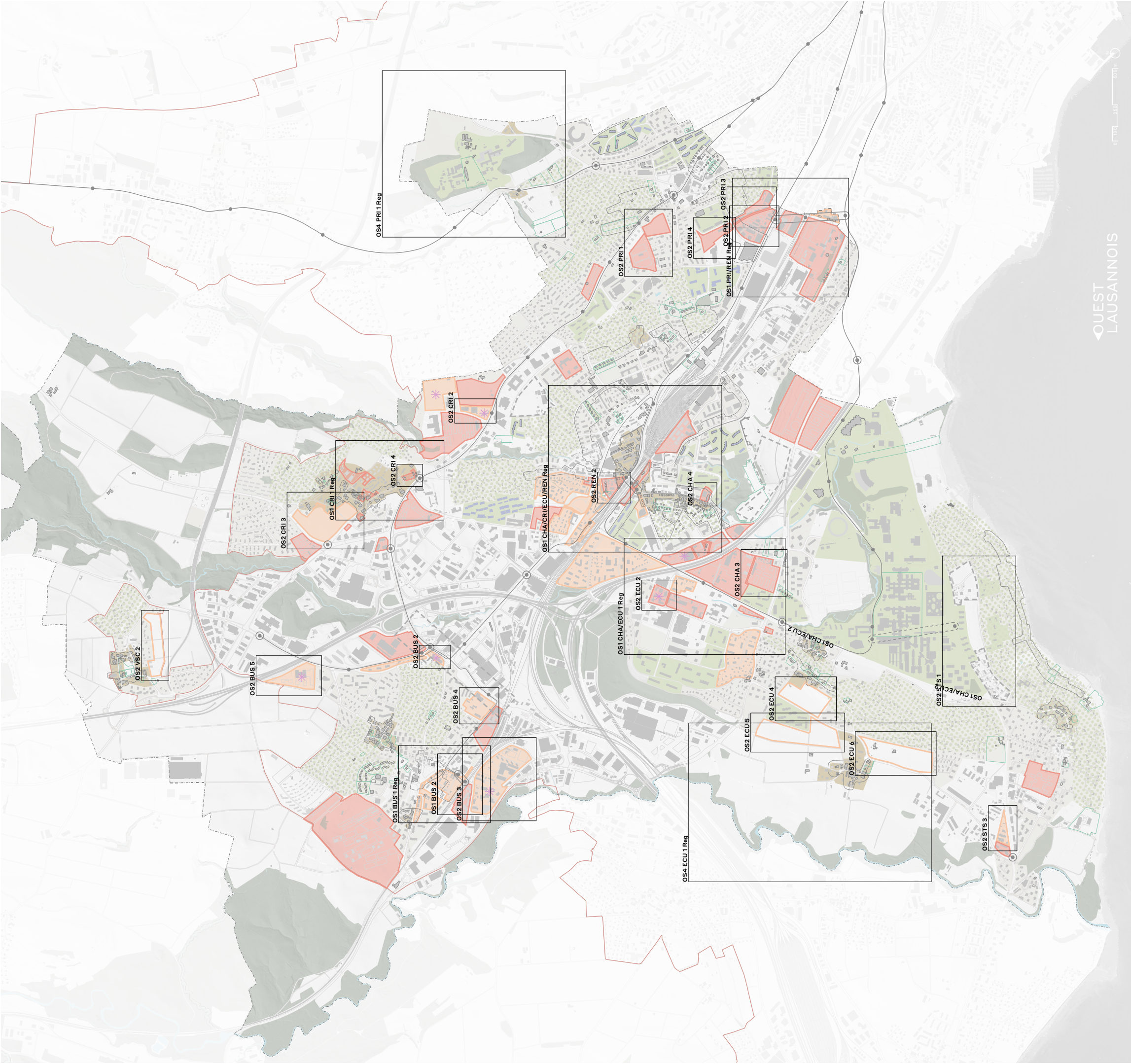
Exemple : OS2 OL 1 Elaborer un plan 3ème âge - Stratégie des villes face au vieillissement de la population.

Type : mesure visant à répondre à une thématique générale que chaque Commune met en œuvre selon sa particularité.

Exemple : OS1 Type 1 - Elaborer une charte d'aménagement des espaces publics.

Reg : mesure phare et d'intérêt régional.

Plans des mesures



QUEST
LAUSANNOIS

VISION 2040

Orientation stratégique 2 Plan des mesures de la variété du territoire

Répondre à la croissance démographique
et économique en assurant la variété
du territoire et en préservant ses qualités
patrimoniales spécifiques

PROJET EN COURS

Le Plan Directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDI-OL) définit les stratégies d'aménagement pour les quinze à vingt-cinq prochaines années. Il est contraignant pour les autorités cantonales et communales. Les cartes localisent les principes d'intervention sur le territoire. Ces derniers doivent être respectés, leur position définitive devra cependant être précisée lors des procédures de planification. Les mesures qui en découleront feront l'objet d'une éventuelle pesée des intérêts fine en temps voulu.

Echelle: 1/12'500 Format: A1

Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois
Programmes d'actions de compétence municipale
Mars 2021

ÉLÉMENTS RÉPONDANT À L'ORIENTATION STRATÉGIQUE

- Périmètre compact
- Secteur mixte en développement
- Secteur mixte à potentiel de développement (horizon à définir)
- Secteur mixte à potentiel de développement à long terme
- Sous réserve d'une validation dans le cadre de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA)
- Secteur calme
- Quartier-jardin
- Ensemble bâti du XXe s. remarquable
- Parc habité/bâti
- Noyau villageois
- Recensement architectural (note 1 à 4)
- Site paysager remarquable (selon ICOMOS, 2013)
- Inventaire des sites construits à protéger en Suisse

DONNÉES DE BASE

- Secteur à questionnements
- Ligne TP structurante et arrêt
- Interface / Interface dont la localisation est à définir



l'OUEST
LAUSANNOIS

ÉLÉMENTS RÉPONDANT
À L'ORIENTATION STRATÉGIQUE

- Site d'activités à prédominance secondaire *
 - mixte avec de l'habitat
 - avec du tertiaire
 - avec accès ferroviaire
- Site d'activités à prédominance tertiaire *
 - Polarité d'équipements collectifs
 - Centralité de site d'activités
 - Axe urbain (en site d'activités ou en polarité d'équipements collectifs)
 - Espace public de proximité (en site d'activités ou en polarité d'équipements collectifs)
 - Espace vert de proximité (en site d'activités ou en polarité d'équipements collectifs)
 - Grand parc multifonctionnel (en site d'activités ou en polarité d'équipements collectifs)

DONNÉES DE BASE

- Secteur à questionnements
- Réseau routier principal
- Réseau ferroviaire

* Sous réserve d'une validation dans le cadre de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA)

VISION 2040

Orientation stratégique 3
Plan des mesures des sites dédiés
aux activités et des polarités
d'équipements collectifs

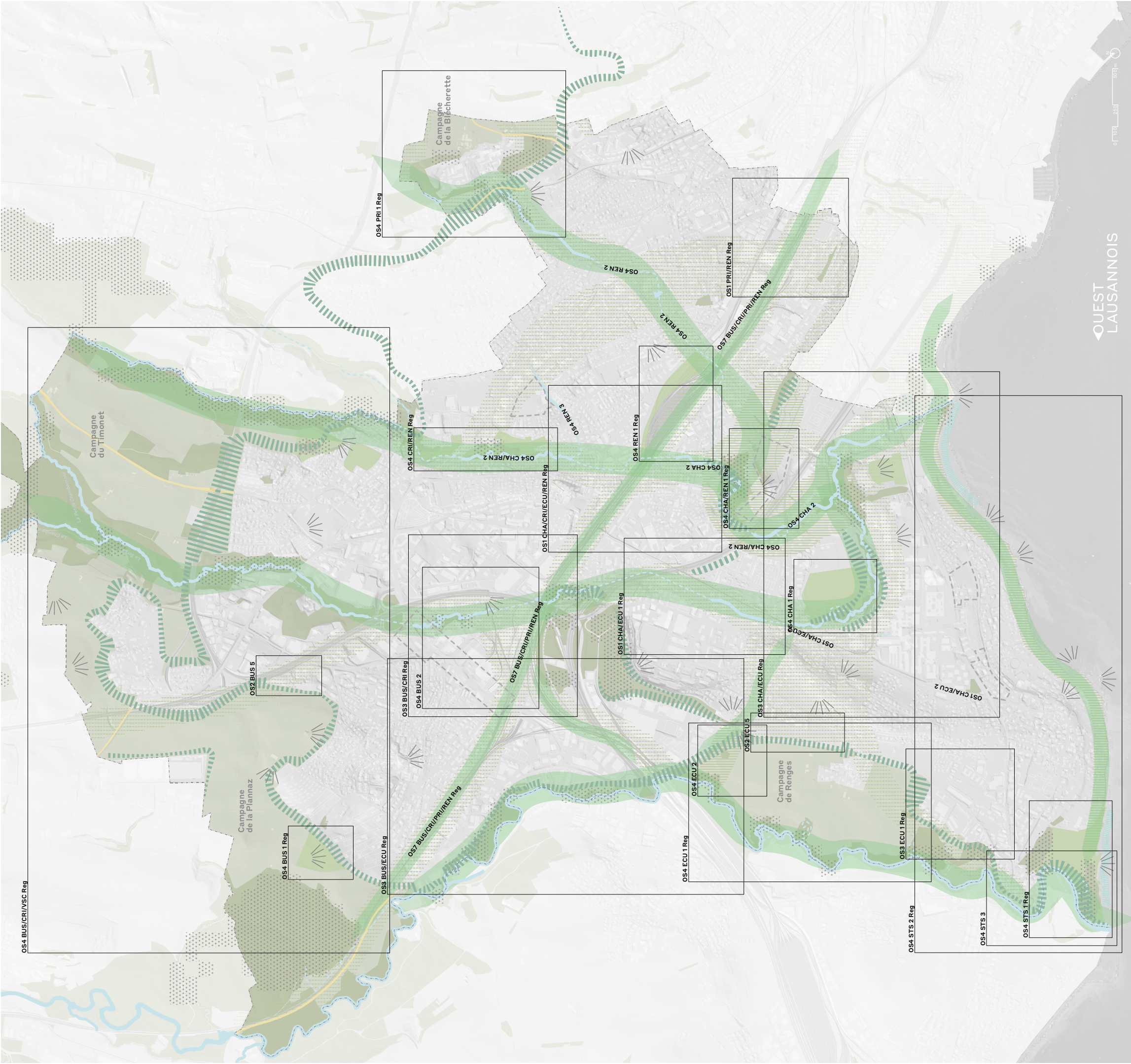
Conforter le rôle de l'Ouest lausannois
comme territoire d'accueil pour les activités
créatives, innovantes et productives

PROJET EN COURS

Le Plan Directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDI-OL) définit les stratégies d'aménagement pour les quinze à vingt-cinq prochaines années. Il est contraignant pour les autorités cantonales et communales. Les cartes localisent les principes d'intervention sur le territoire. Ces derniers doivent être respectés, leur position définitive devra cependant être précisée lors des procédures de planification. Les mesures qui en découleront feront l'objet d'une éventuelle pesée des intérêts fine en temps voulu.

Echelle: 1/12'500 Format: A1

Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois
Programmes d'actions de compétence municipale
Mars 2021



ÉLÉMENTS RÉPONDANT
À L'ORIENTATION STRATÉGIQUE

- Forêt
- avec fonction d'accueil élevée ou supérieure (tiré du Plan directeur forestier de la Région Centre, 2018)
- Grand parc multifonctionnel
- Campagne
- Axe des campagnes
- Dentelle
- Liaison paysagère
- Maillage écologique (liaison biologique continue / discontinue)
- Espace de baignade
- Cours d'eau
- Cours d'eau souterrain
- Point de vue

DONNÉES DE BASE

- Secteur à questionnements

QUEST
LAUSANNOIS

VISION 2040

Orientation stratégique 4
Plan des mesures des grands
éléments paysagers

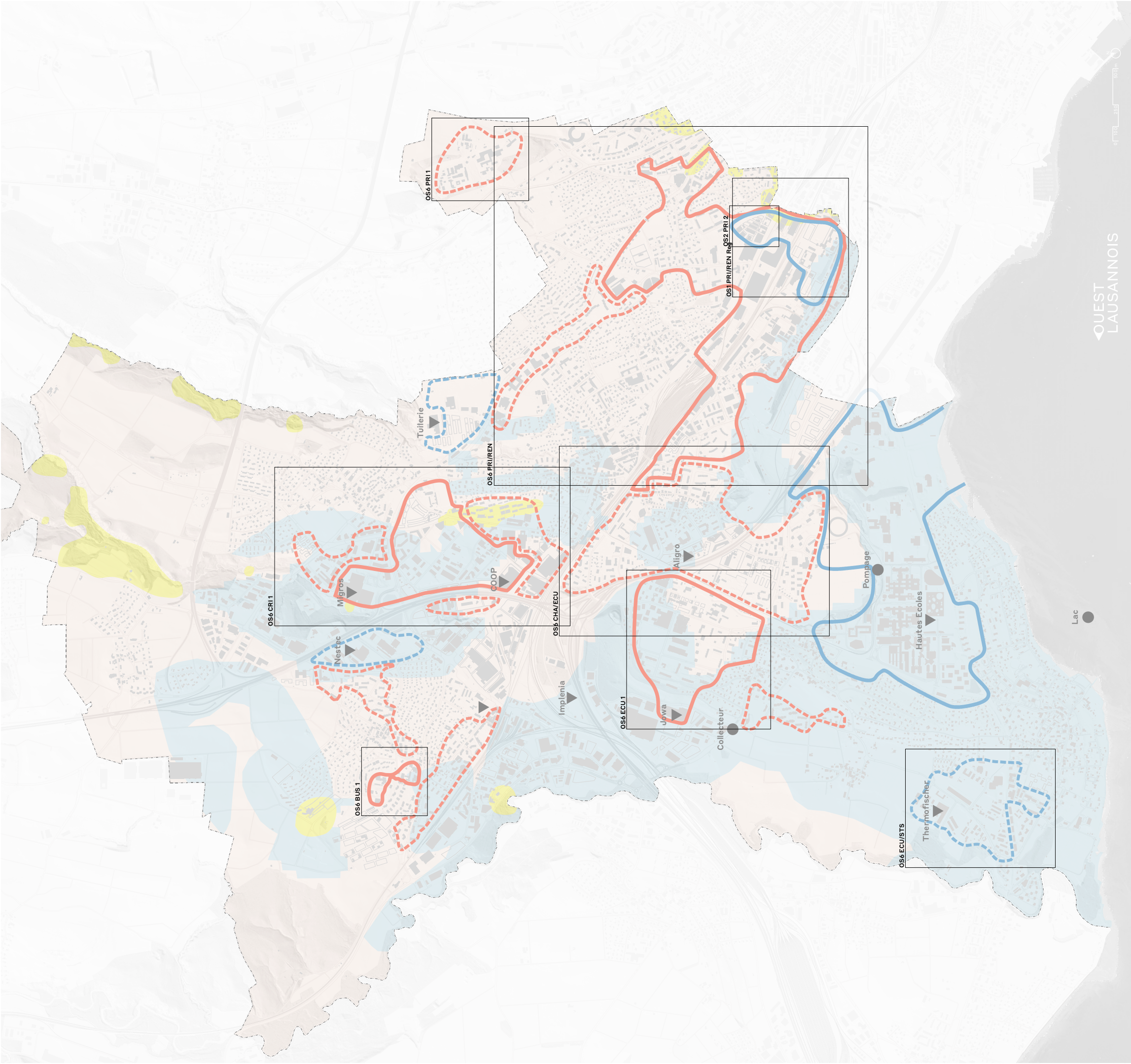
Consolider les grands éléments paysagers de
l'Ouest lausannois et gérer l'accueil du public

TRAVAIL EN COURS

Le Plan Directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDI-OL) définit les stratégies d'aménagement pour les quinze à vingt-cinq prochaines années. Il est contraignant pour les autorités cantonales et communales. Les cartes localisent les principes d'intervention sur le territoire. Ces derniers doivent être respectés, leur position définitive devra cependant être précisée lors des procédures de planification. Les mesures qui en découleront feront l'objet d'une éventuelle pesée des intérêts fine en temps voulu.

Echelle: 1/12'500 Format: A1

Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois
Programmes d'actions de compétence municipale
Mars 2021



ÉLÉMENTS RÉPONDANT À L'ORIENTATION STRATÉGIQUE

Ressources prioritaires pour l'approvisionnement de solutions individuelles:

- Solaire, air ambiant, géothermie faible profondeur, hydrothermie sur nappes superficielles
- Solaire, air ambiant, géothermie faible profondeur
- Solaire, air ambiant

Chauffage à distance (CAD):

- Secteur de densification
- Secteur de développement

Chauffage et froid à distance (C+FAD):

- Secteur de densification
- Secteur de développement

Opportunités énergétiques:

- Rejet thermique
- Opportunité de récupération d'énergie
- Géothermie profonde (localisation de forage à investiguer)

VISION 2040

Orientation stratégique 6

Plan des mesures de l'approvisionnement en chaleur

Allier à la densité les qualités
environnementales et énergétiques

TRAVAIL EN COURS

Le Plan Directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDI-OL) définit les stratégies d'aménagement pour les quinze à vingt-cinq prochaines années. Il est contraignant pour les autorités cantonales et communales. Les cartes localisent les principes d'intervention sur le territoire. Ces derniers doivent être respectés, leur position définitive devra cependant être précisée lors des procédures de planification. Les mesures qui en découleront feront l'objet d'une éventuelle pesée des intérêts fine en temps voulu.

Echelle: 1/12'500 Format: A1

Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois
Programmes d'actions de compétence municipale
Mars 2021

	Liaison piétonne majeure
	Axe urbain majeur
	Voie verte
	Franchissement à créer
	Itinéraire piéton de loisirs
	Réseau fin non reporté

 Perméabilité fine
 Centralité principale et secondaire
 Réseau ferroviaire CFF et gare

Orientation stratégique 7a

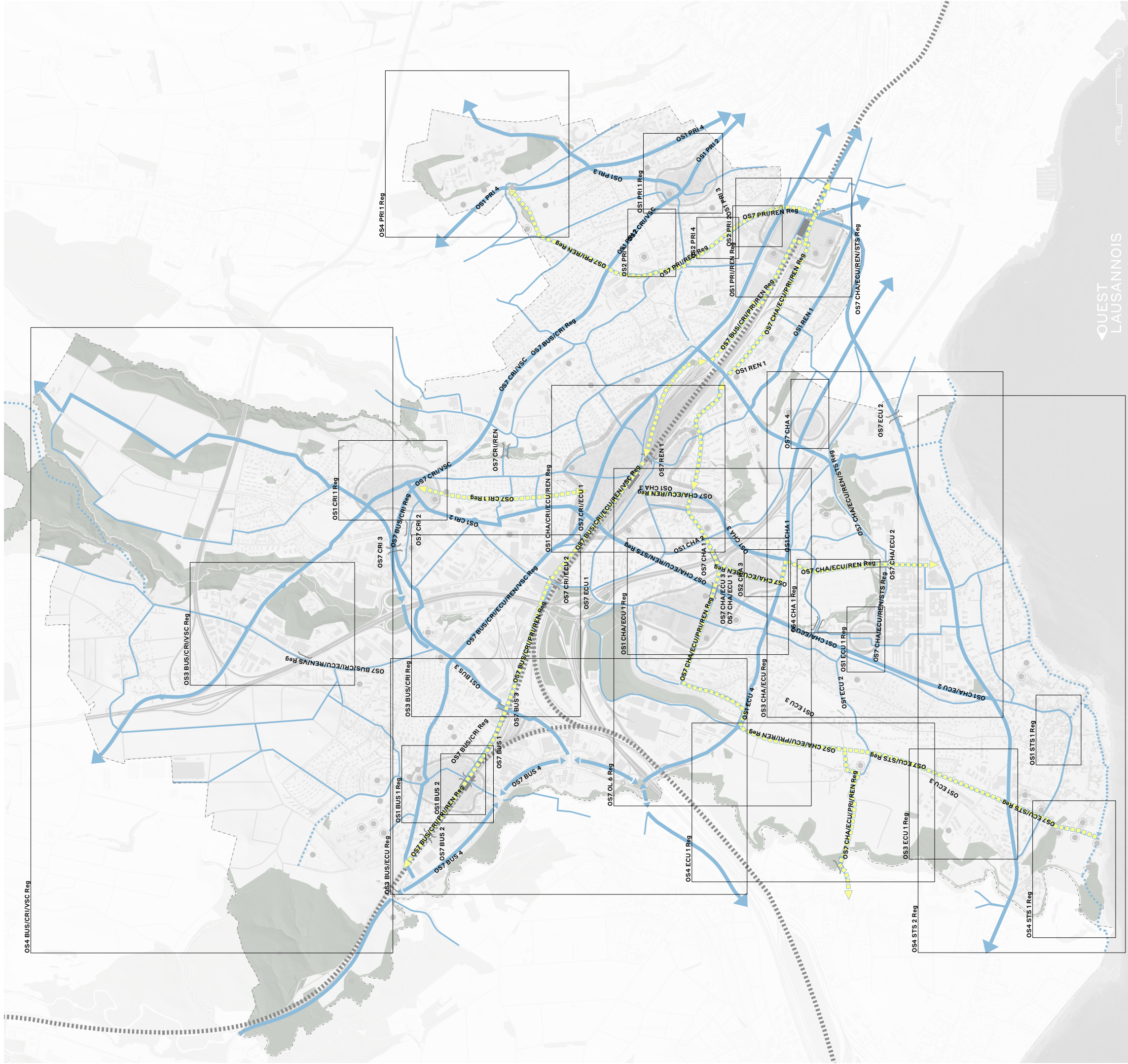
Garantir l'accessibilité tout mode à l'ensemble du territoire et accélérer le report modal vers une mobilité douce et les transports publics

TRAVAIL EN COURS

Le Plan Directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDI-OL) définit les stratégies d'aménagement pour les quinze à vingt-cinq prochaines années. Il est contraignant pour les autorités cantonales et communales. Les cartes qui localisent les principes d'intervention sur le territoire. Ces derniers doivent être respectés, leur position définitive devra cependant être précisée lors des procédures de planification. Les mesures qui en découlent feront l'objet d'une éventuelle pesée des intérêts fine en temps voulu.

Echelle: 1/12'500 Format: A1

Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois
Programmes d'actions de compétence municipale
Mars 2021



ÉLÉMENTS RÉPONDANT
À L'ORIENTATION STRATÉGIQUE

- Liaison vélo d'agglomération
- Liaison vélo régionale/communale
- Liaison vélo de loisirs (y.c. Suisse à vélos)
- Voie verte
- Franchissement à créer ou réaménager
- Réseau fin non reporté

DONNÉES DE BASE

- Equipement public (existant, nouveau / à agrandir, à rélocaliser)
- Pernéabilité fine
- Centralité principale et secondaire
- Réseau ferroviaire CFF et gare

QUEST
LAUSANNOIS

VISION 2040

Orientation stratégique 7b

Plan des mesures du réseau vélos

Garantir l'accessibilité tout mode à l'ensemble
du territoire et accélérer le report modal vers
la mobilité douce et les transports publics

TRAVAIL EN COURS

Le Plan Directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDI-OL) définit les stratégies d'aménagement pour les quinze à vingt-cinq prochaines années. Il est contraignant pour les autorités cantonales et communales. Les cartes localisent les principes d'intervention sur le territoire. Ces derniers doivent être respectés, leur position définitive devra cependant être précisée lors des procédures de planification. Les mesures qui en découleront feront l'objet d'une éventuelle pesée des intérêts fine en temps voulu.

Echelle: 1/12'500 Format: A1

Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois
Programmes d'actions de compétence municipale
Mars 2021



ÉLÉMENTS RÉPONDANT
À L'ORIENTATION STRATÉGIQUE

- Axe fort
- Axe fort en cours d'étude
- Etude en cours
- Besoin en liaison Nord-Sud
- Besoin en liaison au sein de l'agglomération
- Besoin de desserte fine et/ou rabattement régional
- Desserte fine et/ou rabattement régional
- Interface
- Interface dont la localisation est à définir
- Arrêts
- Réseau ferroviaire CFF
- LEB

DONNÉES DE BASE

- Centralité principale et secondaire

VISION 2040

Orientation stratégique 7c

Plan des mesures des transports publics

Garantir l'accessibilité tout mode à l'ensemble du territoire et accélérer le report modal vers la mobilité douce et les transports publics

TRAVAIL EN COURS

Le Plan Directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDI-OL) définit les stratégies d'aménagement pour les quinze à vingt-cinq prochaines années. Il est contraignant pour les autorités cantonales et communales. Les cartes localisent les principes d'intervention sur le territoire. Ces derniers doivent être respectés, leur position définitive devra cependant être précisée lors des procédures de planification. Les mesures qui en découleront feront l'objet d'une éventuelle pesée des intérêts fine en temps voulu.

Echelle: 1/12'500 Format: A1

Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois
Programmes d'actions de compétence municipale
Mars 2021

Mesures phares et d'intérêt régional

Liste des mesures phares et d'intérêt régional

OS1 BUS 1 Reg	Requalifier/réaménager la centralité de Bussigny
OS1 CRI 1 Reg	Confirmer/renforcer la centralité de Crissier
OS1 ECU 1 Reg	Valoriser et intégrer la centralité des Triaudes
OS1 PRI 1 Reg	Réaménager la centralité de Prilly Pré Bournoud
OS1 STS 1 Reg	Réaménager le centre du village de Saint-Sulpice
OS1 CHA/CRI/ECU/REN Reg	Accompagner le développement de la centralité de Renens
OS1 CHA/ECU Reg	Développer la centralité de Croset-Cèdres
OS1 PRI/REN Reg	Développer la centralité de Malley
OS1 Type 1 Reg	Elaborer un concept/ une charte d'aménagement des espaces publics
OS2 OL 1 Reg	Elaborer un plan 3ème âge - Stratégie des villes face au vieillissement
OS2 OL 2 Reg	Réaliser un guide de bonnes pratiques sur les quartiers jardins
OS2 OL 3 Reg	Réaliser un guide de bonnes pratiques sur les parcs habités
OS2 Type 1 Reg	Mettre en place une politique des quartiers
OS2 Type 2 Reg	Définir une politique du logement
OS2 Type 3 Reg	Elaborer une stratégie foncière communale
OS2 Type 4 Reg	Mettre en place une commission d'urbanisme/ d'architecture pour les Plans d'affectation et les permis de construire
OS3 ECU 1 Reg	Développer le secteur Vallaire-Venoge
OS3 BUS/CRI Reg	Développer le secteur Arc-en-Ciel
OS3 BUS/CRI/VSC Reg	Densifier le secteur Croix-du-Péage
OS3 BUS/ECU Reg	Développer le secteur Jonction d'Ecublens-Venoge
OS3 CHA/ECU Reg	Accompagner le développement des Hautes Ecoles
OS3 OL 1 Reg	Mettre en place des organes de gestion des Zones d'activités de l'Ouest lausannois
OS4 BUS 1 Reg	Développer le grand parc multifonctionnel de la Plannaz
OS4 CHA 1 Reg	Aménager le grand parc multifonctionnel de la Sorge
OS4 ECU 1 Reg	Mettre en œuvre l'étude sur la campagne de Renges
OS4 REN 1 Reg	Créer le grand parc multifonctionnel de la gare de triage de Renens
OS4 PRI 1 Reg	Concilier les différents usages de la campagne de la Blécherette
OS4 STS 1 Reg	Aménager le grand parc multifonctionnel du Laviau (terrains de foot)
OS4 STS 2 Reg	Réaménager les rives du lac

OS4 BUS/CRI/VSC Reg	Concilier les différents usages de la campagne Plannaz-Timonet
OS4 CHA/REN Reg	Créer le grand parc multifonctionnel du Taluchet
OS4 CRI/REN Reg	Réaménager le grand parc multifonctionnel Mèbre Biondes
OS4 OL 1 Reg	Elaborer une stratégie de renaturation des cours d'eau
OS4 OL 2 Reg	Élaborer une stratégie d'accueil dans les forêts de l'Ouest lausannois
OS4 Type 1 Reg	Promouvoir la nature en ville
OS5 OL 1 Reg	Recenser les besoins en équipements publics intercommunaux
OS5 OL 2 Reg	Elaborer un plan d'action canopée
OS5 Type 1 Reg	Elaborer un concept d'éclairage public
OS5 Type 2 Reg	Etablir un inventaire des arbres et des haies vives (privé/public)
OS5 Type 3 Reg	Elaborer un plan de gestion des espaces verts et des places de jeux
OS5 Type 4 Reg	Elaborer une stratégie plantages et potagers
OS5 Type 5 Reg	Mettre en place une commission "Espace public"
OS6 OL 1 Reg	Etudier l'inter-opérabilité des réseaux thermiques de l'Ouest lausannois
OS6 Type 1 Reg	Définir ou renforcer la politique énergétique
OS6 Type 2 Reg	Mettre en place un programme d'exemplarité énergétique pour les collectivités
OS6 Type 3 Reg	Mettre en place un programme énergétique incitatif à destination de la population
OS6 Type 4 Reg	Définir et mettre en œuvre un plan climat
OS6 Type 5 Reg	Elaborer une stratégie communale de développement durable
OS7 CRI 1 Reg	Réaliser la voie verte de Crissier
OS7 BUS/CRI Reg	Réaliser le BHNS PP10
OS7 BUS/CRI/ECU/REN/VSC Reg	Réaliser le tram t1 de Renens à Villars-Ste-Croix PP1
OS7 BUS/CRI/PRI/REN Reg	Réaliser la voie verte Bussigny - Malley
OS7 CHA/ECU/PRI/REN Reg	Réaliser la voie verte d'agglomération Venoge - Malley
OS7 CHA/ECU/REN Reg	Réaliser la voie verte Gare de Renens - Hautes Ecoles
OS7 CHA/ECU/REN/STS Reg	Faire évoluer le m1
OS7 ECU/STS Reg	Réaliser la voie verte sud Renges - St-Sulpice
OS7 PRI/REN Reg	Réaliser la voie verte de Prilly
OS7 OL 1 Reg	Mettre en œuvre le jalonnement vélo régional
OS7 OL 2 Reg	Mener des actions quick-win pour la perméabilité du territoire
OS7 OL 3 Reg	Etudier le réseau TP complémentaire au réseau d'axes forts de l'agglomération et les possibilités de desserte fine des poches, des quartiers et du dernier kilomètre (Image directrice 2035)

OS7 OL 4 Reg	Définir la typologie et la hiérarchie des interfaces TP, les principes d'aménagement, les équipements et la nature des services à y installer
OS7 OL 5 Reg	Mettre en place une politique intercommunale du stationnement public
OS7 OL 6 Reg	Accompagner la réorganisation du système routier autour des nouvelles jonctions
OS7 Type 1 Reg	Mettre en œuvre le plan piétons communal
OS7 Type 2 Reg	Mettre en œuvre le réseau vélo régional
OS7 Type 3 Reg	Compléter le stationnement vélo
OS7 Type 4 Reg	Instaurer une culture de bonnes pratiques de la mobilité douce
OS7 Type 5 Reg	Mettre en place un groupe de suivi mobilité douce (piétons + cyclistes + personnes à mobilité réduite)
OS7 Type 6 Reg	Promouvoir l'usage de la mobilité douce
OS7 Type 7 Reg	Mettre en œuvre des zones modérées (20kmh, 30kmh, piétonnes, zones particulières)
OSG OL 1 Reg	Partager les données des guichets cartographiques communaux
OSG OL 2 Reg	Créer un observatoire de la mobilité
OSG OL 3 Reg	Créer une plateforme d'échange sur la participation de la population
OSG OL 4 Reg	Pérenniser les groupes de concertations du PDi-OL

Bussigny

Liste des mesures – Bussigny

OS1 BUS 2	Requalifier/réaménager le Pôle Gare de Bussigny
OS1 BUS 3	Requalifier la route de Genève
OS2 BUS 1	Elaborer le Plan d'affectation communal (PACom)
OS2 BUS 2	Développer le quartier Croix-de-Plan/Voirie
OS2 BUS 3	Développer le quartier Gare sud
OS2 BUS 4	Développer le quartier Vnette Sud
OS2 BUS 5	Développer le quartier En Rente
OS4 BUS 2	Créer le parc de la Sorge dans le secteur Arc-en-Ciel
OS5 BUS 1	Aménager un espace public à Bussigny Ouest
OS6 BUS 1	Densifier le réseau thermique existant - secteur CAD 7 et l'étendre aux secteurs CAD 8, 9 et 11
OS7 BUS 1	Assainir le franchissement du Bosquet
OS7 BUS 2	Assainir le franchissement Mochettaz
OS7 BUS 3	Assainir le franchissement du Cudrex
OS7 BUS 4	Requalifier le tronçon Bussigny - ZI Plaine (RC 151)

Chavannes

Liste des mesures – Chavannes

OS1 CHA 1	Requalifier la route de la Maladière
OS1 CHA 2	Requalifier les espaces publics de l'avenue de la Concorde
OS1 CHA 3	Requalifier les espaces publics de l'avenue de la Gare
OS1 CHA 4	Requalifier les espaces publics de l'avenue du Léman
OS1 CHA/ECU	Requalifier les espaces publics du Tir Fédéral (RC82)
OS2 CHA 1	Elaborer le Plan d'affectation communal (PACom)
OS2 CHA 2	Développer le secteur Cerisaie
OS2 CHA 3	Développer le secteur Anciennes serres
OS2 CHA 4	Développer le secteur de la "Poterie"
OS2 CHA 5	Développer le secteur Côtes de la Bourdonnette
OS2 CHA 6	Préserver et améliorer la qualité d'ensemble de Blancherie
OS2 CHA 7	Améliorer la qualité d'ensemble du quartier Champ-Fleuri
OS2 CHA/ECU	Préserver et améliorer la qualité d'ensemble d'Epenex
OS4 CHA 2	Renaturer la Mèbre
OS4 CHA/REN	Mettre en place une liaison biologique continue le long de la Mèbre
OS4 CHA/ECU/VSC	Elaborer un programme de développement de l'espace rural
OS5 CHA/ECU	Réaménager le parc d'Epenex
OS6 CHA/ECU	Etudier les opportunités de création de nouveaux réseaux thermiques - secteur CAD 15 et 17
OS7 CHA 1	Réaliser le franchissement mobilité douce des Cèdres
OS7 CHA 2	Réaliser le franchissement mobilité douce En Dorigny
OS7 CHA 3	Aménager la zone particulière de l'Hôtel de ville (Chavannes)
OS7 CHA 4	Aménager la zone particulière de Dorigny (RC 76)
OS7 CHA/ECU 1	Réaliser le franchissement mobilité douce m1 Croset-Cèdres
OS7 CHA/ECU 2	Réaliser le franchissement Sorge Forel
OS7 CHA/ECU 3	Réaliser le franchissement mobilité douce Champs fleuri
OS7 CHA/ECU 4	Mettre en œuvre la zone modérée chemin de la Forêt - avenue d'Epenex

Crissier

Crissier

Liste des mesures – Crissier

OS1 CRI 2	Requalifier l'axe urbain Carrière
OS2 CRI 1	Elaborer le Plan d'affectation communal (PACom)
OS2 CRI 2	Développer le secteur Ley Outre Est (Secteur 7)
OS2 CRI 3	Développer le secteur Blancherie
OS2 CRI 4	Développer le secteur Café du soleil
OS5 CRI 1	Aménager le parc Closalet
OS6 CRI 1	Densifier le réseau thermique existant - secteur CAD 3 et l'étendre aux secteurs CAD 4, 5, 6 et 12
OS7 CRI 2	Réaliser le franchissement mobilité douce En Chise (4d.OL.113)
OS7 CRI 3	Réaliser le franchissement mobilité douce Lentillières (4d.OL.112)
OS7 CRI 4	Réaliser le franchissement mobilité douce Blancherie-Uttins
OS7 CRI 5	Mettre en œuvre les contrôles d'accès
OS7 CRI/ECU 1	Réaliser la liaison verticale mobilité douce route de Bussigny - Pont Bleu (4d.OL.12b)
OS7 CRI/ECU 2	Réaliser le franchissement mobilité douce Vernie-Sorge (4d.OL.11)
OS7 CRI/REN	Réaliser la liaison mobilité douce Baumettes-Alpes
OS7 CRI/VSC	Requalifier le tronçon collice (RC 251)

Ecublens

Ecublens

Liste des mesures – Ecublens

OS1 ECU 2	Requalifier le chemin de la Colline-la Raye
OS1 ECU 3	Requalifier l'axe urbain de la Route Neuve-Route de Vallaire (RC81)
OS1 ECU 4	Requalifier l'axe urbain Pierre Villars
OS1 CHA/ECU	Requalifier les espaces publics du Tir Fédéral (RC82)
OS2 ECU 1	Elaborer le Plan d'affectation communal (PACom)
OS2 ECU 2	Développer le secteur En Crochy
OS2 ECU 3	Développer le secteur Pont-Bleu à Ecublens
OS2 ECU 4	Etudier l'évolution du secteur Brulée
OS2 ECU 5	Etudier l'évolution du secteur Renges Nord
OS2 ECU 6	Etudier l'évolution du secteur Renges Sud
OS2 CHA/ECU	Préserver et améliorer la qualité d'ensemble d'Epenex
OS3 ECU 2	Développer le secteur Sapal
OS4 ECU 2	Mettre en place une liaison biologique continue entre le bois de la Venoge et le bois d'Ecublens
OS4 CHA/ECU/VSC	Elaborer un programme de développement de l'espace rural
OS5 ECU 1	Aménager le parc de Champs-Colomb
OS5 ECU 2	Valoriser l'espace public autour et en lien avec les centres commerciaux du Croset
OS5 ECU 3	Valoriser l'espace public et développer les équipements scolaires du site du Pontet
OS5 ECU 4	Réaliser un équipement public à "la Bergère"
OS5 ECU 5	Requalifier le site scolaire d'Epenex
OS5 CHA/ECU	Réaménager le parc d'Epenex
OS6 ECU 1	Densifier le réseau thermique existant - secteur CAD 10
OS6 CHA/ECU	Etudier les opportunités de création de nouveaux réseaux thermiques - secteurs CAD 15 et 17
OS6 ECU/STS	Etudier les opportunités de création de nouveaux réseaux thermiques - secteur CAD 16
OS7 ECU 1	Réaliser le franchissement mobilité douce route du Bois sous ponts A1 (4d.OL.200)
OS7 ECU 2	Réaliser le franchissement mobilité douce Unil (RC1)
OS7 ECU 3	Aménager la zone particulière des Hautes Ecoles - Route de la Sorge
OS7 CHA/ECU 1	Réaliser le franchissement mobilité douce m1 Croset-Cèdres

OS7 CHA/ECU 2	Réaliser le franchissement Sorge Forel
OS7 CHA/ECU 3	Réaliser le franchissement mobilité douce Champs fleuri
OS7 CHA/ECU 4	Mettre en œuvre la zone modérée chemin de la Forêt - avenue d'Epenex
OS7 CRI/ECU 1	Réaliser la liaison verticale mobilité douce route de Bussigny - Pont Bleu (4d.OL.12b)
OS7 CRI/ECU 2	Réaliser le franchissement mobilité douce Vernie-Sorge (4d.OL.11)

TRAVAIL EN COURS

Prilly

Prilly

Liste des mesures – Prilly

OS1 PRI 2	Requalifier les espaces publics de la route de Cossonay
OS1 PRI 3	Requalifier l'axe urbain Chasseur / Flumeaux
OS1 PRI 4	Réaménager l'axe urbain route de Neuchâtel
OS2 PRI 1	Développer le secteur Corminjoz Sud
OS2 PRI 2	Développer le secteur Corminjoz Est
OS2 PRI 3	Développer le secteur Galicien
OS2 PRI 4	Développer le secteur Flumeaux
OS2 PRI 5	Développer le secteur Grand Pré
OS6 PRI 1	Etudier les opportunités de création de nouveaux réseaux thermiques - secteur CAD 18
OS6 PRI/REN	Densifier le réseau thermique existant - secteur CAD 1 et l'étendre au secteur 2
OS7 PRI 1	Mettre en œuvre le contrôle d'accès route du Mont

Renens

Renens

Liste des mesures – Renens

OS1 REN 1	Requalifier les espaces publics de l'avenue de Longemalle
OS2 REN 1	Elaborer le Plan d'affectation communal (PACom)
OS2 REN 2	Développer le secteur Terminus
OS2 REN 3	Préserver et améliorer la qualité d'ensemble de Florissant
OS2 REN 4	Préserver et améliorer la qualité d'ensemble de Verdeaux
OS2 REN 5	Préserver et améliorer la qualité d'ensemble de l'Avenue de la poste
OS2 REN 6	Préserver et améliorer la qualité d'ensemble de Préfaully
OS2 REN 7	Préserver et améliorer la qualité d'ensemble des Biondes
OS3 REN 1	Développer le secteur Perrelet
OS4 CHA/REN	Mettre en place une liaison biologique continue le long de la Mèbre
OS4 REN 2	Renaturer le ruisseau de Broye
OS4 REN 3	Renaturer le ruisseau des Baumettes
OS6 PRI/REN	Densifier le réseau thermique existant - secteur CAD 1 et l'étendre au secteur 2
OS7 REN 1	Assainir le franchissement du 1er août
OS7 CRI/REN	Réaliser la liaison mobilité douce Baumettes-Alpes

Saint-Sulpice

Liste des mesures – Saint-Sulpice

OS2 STS 1	Déterminer l'avenir du secteur à questionnaire lié à la RC1
OS2 STS 2	Elaborer le Plan d'affectation communal (PACom)
OS2 STS 3	Réorganiser le secteur Vallaire
OS3 STS 1	Développer le site d'activités des Jordils
OS4 STS 3	Renaturer la Venoge et développer le port
OS5 STS 1	Déplacer la déchetterie et la voirie de Saint-Sulpice
OS6 ECU/STS	Etudier les opportunités de création de nouveaux réseaux thermiques - secteur CAD 16

Villars-Ste-Croix

Villars-Ste-Croix

Liste des mesures – Villars-Ste-Croix

OS2 VSC 1	Elaborer le Plan d'affectation communal (PACom)
OS2 VSC 2	Développer le secteur Vigny-Sansy-Saugeon
OS4 CHA/ECU/VSC	Elaborer un programme de développement de l'espace rural
OS7 CRI/VSC	Requalifier le tronçon collice (RC 251)

